

CAHIER DES CHARGES VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

Informations générales

Intitulé de la mission : L'ambassade de France au Gabon recherche un prestataire pour une prestation de communication en vue de l'ouverture d'un lieu de résidence de création contemporaine et de réflexion à Libreville.

Programme : FEF 2024 – Lieu de création contemporaine.

Pays : Gabon

Période de la prestation : d'avril à septembre 2024.

1. Contexte de la mission

L'ambassade de France au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe recherche un prestataire en communication pour la mise en œuvre du projet FEF intitulé « Lieu de création contemporaine au Gabon et à STP », et en particulier pour la mise en œuvre de la communication liée à l'ouverture d'une résidence de création contemporaine à Libreville, dans l'ancienne ambassade de France située face au musée national de Libreville.

Ni exposition muséale, ni villa de création, ni centre culturel, ni manifestation visant à développer des propos exclusivement historiques, thématiques ou critiques, ce projet vise à faire émerger une « fabrique » de la création comme un espace créatif, bouillonnant, foisonnant, mettant au cœur de sa raison d'être la rencontre, la mobilité et la liberté de création pour des jeunes artistes africains et français, afin de réinventer ensemble des lieux communs de débats et de création.

Des artistes et des créateurs issus du Gabon, de Sao Tomé-et-Principe, de France, ainsi que d'Afrique centrale et de sa diaspora, seront invités à investir ce bâtiment hautement symbolique. La résidence, une « ambassade des arts » pour le Gabon et Sao Tomé-et-Principe, aura également pour ambition de rayonner au-delà de ses murs, à travers un réseau de structures partenaires à Libreville et à Sao Tomé-et-Principe, par le biais de résidences conjointes. Les résidents seront pleinement intégrés à un espace de rencontre et d'émulation, et ils bénéficieront d'un accompagnement curatorial et technique pour les aider à enrichir et à développer leur pratique créative.

Pendant 2 mois, de mi-mai à mi-juillet 2024, une trentaine de représentants de scènes émergentes dans des disciplines variées des arts visuels et des arts vivants seront invités à poursuivre leur pratique dans les ateliers de la résidence et à partager leurs créations avec le public grâce à des espaces d'exposition en accès libre et à des événements culturels sur place ou hors les murs. En

plus de l'activité de création, une programmation culturelle à destination du plus grand nombre proposera des masterclass avec des invités internationaux, des ateliers de formation, des projections, des visites, des concerts, ou des débats d'idées qui auront lieu sur place ou qui seront hébergés par d'autres espaces culturels de Libreville. Ces rencontres seront l'occasion d'explorer des thématiques liées à l'actualité de l'art, au patrimoine gabonais, santoméen et africain, aux cultures diasporiques, à l'avenir du dialogue entre Afrique et Europe, ou à la création au féminin. Chacun des programmes de la résidence portera une attention particulière à la place des femmes dans le champ de la création, mais également aux questions environnementales, aux actions et aux réflexions qu'elles suscitent.

Cette résidence se décline en trois formats afin de répondre et de s'adapter aux besoins différents des artistes invités et du grand public :

- **Une commande artistique pour 4 artistes invités** à intervenir sur le bâtiment entre fin avril et mi-mai, avant la période de résidence.
- **Une résidence de création pour 26 artistes** sélectionnés, de 5 semaines, destinée à la réalisation d'un projet sur place, soit conçu spécifiquement pour le lieu et son contexte, soit pour faire aboutir une recherche antérieure. Les créations resteront exposées jusqu'à la fin du programme. L'ensemble des 26 artistes invités seront présents du 20 mai au 23 juin. Pendant ces 5 semaines, se déroulera la résidence de production artistique, essentiellement dédiée aux arts visuels, et pendant laquelle les artistes installeront leur lieu de travail sur le site de l'ancienne ambassade de France et réaliseront des œuvres ou des accrochages in situ au sein de ce site (espaces intérieurs et extérieurs inclus ; le hors les murs est possible en restant dans le quartier environnant) Pendant cette période se déroulera également un programme d'intervention d'une dizaine de professionnels de différents domaines de l'art et de la culture qui se relayeront pour venir rencontrer les artistes et animer des discussions et des ateliers de formation sur leurs sujets de spécialité.
- **Une ouverture destinée au grand public** de Libreville du 24 juin au 14 juillet 2024. A l'issue de cette période de résidence, un week-end d'inauguration célébrera le travail réalisé par les artistes qui quitteront alors les lieux. Débutera ensuite la deuxième phase d'activité du site, qui sera dès lors ouvert au public et qui sera investi par un programme événementiel davantage orienté vers les arts vivants (concerts, danse, arts oratoires, art culinaire, défilés de mode, jeux vidéo...), de même que par un programme orienté vers différents publics : familles (pour les ateliers créatifs) ou professionnels (pour les ateliers de concertation), le jeune public et le public féminin.
- **La programmation culturelle et artistique prendra la forme suivante** : des événements festifs qui incluent aussi des concerts, des expositions, des restitutions du travail des artistes invités sous différentes formes, ainsi que des visites avec des médiateurs culturels et des créneaux de découverte dédiés spécialement aux étudiants et aux scolaires + des ateliers créatifs dédiés aux plus jeunes et aux familles + des soirées de projections mêlant cinéma, documentaire et art vidéo suivies de débats d'idées sur les thèmes de l'actualité de l'art, du patrimoine gabonais et africain, des diasporas, de l'avenir du dialogue entre Afrique et Europe ou de la création au féminin + une programmation hors les murs avec des structures culturelles partenaires.

L'ensemble des activités et des programmes, tant dans les arts vivants que dans les arts visuels, sera fédéré par la thématique du dialogue interculturel.

Cette résidence artistique s'inscrit dans les tissus culturels des régions de Libreville et de Sao Tomé-et-Principe en y impulsant une dynamique à part. Point de ralliement des artistes, des amateurs, des curieux et du plus grand public, elle a pour ambition de diffuser la création qui aura lieu sur

place et de partager l'envie et le plaisir de créer pendant la durée du programme, mais aussi sur le long terme.

2. Les acteurs du projet

Le projet est géré sous la responsabilité de l'ambassade de France au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe et se déroule sous la coordination générale de l'agence d'ingénierie culturelle française Manifesto, désignée comme AMO. Il attestera du service-fait de la prestation.

L'AMO dispose de la coordination générale du projet et en particulier de la responsabilité de l'accompagnement artistique des artistes, de la définition de la stratégie et du plan de communication, du suivi de l'agence de graphisme (Agence Loïc Altaber) et du suivi de la mise en œuvre des actions de communication.

Le prestataire chargé de la communication au Gabon sera amené à travailler avec les autres opérateurs du projet en charge des missions opérationnelles et logistiques, ainsi que de la programmation artistique et culturelle. Il travaillera également en lien avec les services communication de l'ambassade et de l'Institut français du Gabon.

3. Cahier des charges

Le prestataire s'engage à mettre à disposition ses équipes pour l'exécution de la mission suivante : mettre en œuvre la stratégie et le plan de communication définis par l'AMO, tant en matière de communication interne, qu'externe et contribuer à la réflexion dans le cadre de son déploiement.

La stratégie de communication est en grande partie basée sur les outils digitaux, permettant une diffusion efficace et participative, largement relayable auprès d'un large public, mais également par les parties prenantes et partenaires du projet. Une attention particulière sera ainsi accordée à la communication à travers les divers outils numériques, qui s'effectuera toujours en cohérence avec la communication non numérique. La stratégie et le plan de communication sont communicables sur demande auprès de edwige.sauzon-bouit@institutfrancais-gabon.com

L'opérateur doit avoir un vif intérêt et une expérience étendue dans la communication innovante liée à des projets culturels et artistiques au Gabon et à l'international et doit connaître le fonctionnement des institutions culturelles. Il doit être capable de gérer la production de contenu et la gestion de réseaux sociaux et doit être désireux de travailler en étroite collaboration avec les artistes, les habitants, les intervenants internationaux, les différents partenaires et le grand public.

L'opérateur dispose de budgets dédiés pour chacune des missions, charge à lui de proposer à l'ambassade de France au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe la meilleure proposition technique afin d'atteindre les résultats recherchés par le projet.

Mission 1 - Mettre à disposition et au sein du lieu de résidence, une équipe composée d'un responsable coordination et animation des réseaux sociaux et d'un responsable production de contenus. Cette équipe sera chargée de mettre en œuvre, en étroite collaboration avec l'AMO, le budget de production dédié tout en respectant la stratégie de communication et le plan d'actions de communication définis. Elle aura la charge de suivre la mise en œuvre stratégique, administrative, technique et financière de toutes les actions de communication du projet (cf. Mission 2), et en particulier le voyage de presse (cf. Mission 3) sur budget dédié. Elle aura également la charge de la coordination de la communication des actions de médiation (visites

scolaires, visites officielles, événement) et travailleront en lien étroit avec les équipes de programmation et les équipes de communication de l'ambassade et de l'Institut français du Gabon.

Mission 2 : Mise en production des actions de communication attendues dans le plan de communication et supposant :

- 1. De produire du contenu de type vidéo, animation et photos pour la communication avant, pendant et après la résidence artistique.** Ce contenu servira à animer les réseaux sociaux, le livret de résidence, la page web, les relations presse et publiques etc. (non exhaustif), en respectant l'identité graphique imaginée par l'agence Loïc Altaber. Pour les photos/vidéos, il sera essentiel de documenter les événements et étapes clés du projet, tant dans un but de communication, que dans une volonté d'archivage. Exemple : photos des artistes, des événements, des conférences, des ateliers, des expositions, ouvertures au public... Facilement partageables sur les réseaux sociaux, des vidéos constituées de prises de vue d'étapes clés du projet permettront de mettre en lumière le projet de manière plus concrète et claire, et de capter l'attention des internautes pour se projeter plus facilement au cœur du projet. L'ensemble des contenus audiovisuels devront être sous-titrés en anglais.
- 2. Produire du contenu de type texte pour la communication avant, pendant et après la résidence artistique.** Ce contenu servira à animer les réseaux sociaux, le livret de résidence, la page web, communiqué de presse, dossier de presse, invitation etc. (non exhaustif). Le livret de résidence se composera d'une brochure sous forme de feuillets clairs, concis et visuels et établie à destination des autorités, bailleurs et futurs bailleurs afin de conserver une trace des résultats du projet dans le but de nourrir la réalisation de futures actions. Ce livret sera amené à évoluer au fur et à mesure de la résidence avec les dernières actualités. L'opérateur sera en outre chargé de missionner, via son budget de production, des auteurs (artistes, intervenants, etc.) pour la rédaction de textes autour du projet de la résidence, à destination d'un catalogue. L'ensemble des contenus écrits devront être traduit en anglais et en portugais.
- 3. De créer et animer des réseaux sociaux et listes de diffusion (a minima Facebook, Whatsapp et Instagram) en ayant recours à des relais de communication de type influenceurs/ambassadeurs.** Pour Whatsapp, il s'agira de créer un groupe dédié, et rechercher s'il est pertinent de rejoindre certains groupes déjà existants. Il s'agira également de constituer une base de données de publics cibles. Les posts envisagés à ce stade sont les suivants : annonce du projet, lancement de la résidence, portraits et témoignages des artistes, annonce de la programmation et focus sur les divers événements (expositions, portes ouvertes, conférences, débats d'idées, ateliers etc.). Les artistes résidents seront évidemment un relais essentiel sur les réseaux sociaux, de même que les parties prenantes et les partenaires du projet. Par ailleurs, il sera intéressant de collaborer avec différents relais locaux et internationaux, des artistes, des influenceurs, des directeurs d'institutions, des critiques d'art, impliqués dans le projet pour promouvoir le projet sur leurs réseaux sociaux et groupes de diffusion. Il s'agira donc d'identifier les bons relais de communication en fonction du public cible (habitants, artistes, scolaires, familles, etc.).
- 4. De créer et animer une page dédiée à la résidence sur le site web de l'Institut français du Gabon.** Celle-ci devra permettre de renforcer la visibilité et l'ambition du projet en regroupant en un même espace toutes les informations, actualités et portraits des artistes, de même que des contenus éditoriaux. L'opérateur aura la charge d'animer cette page web, dont le template a déjà été créé par l'agence graphique. L'hébergement de la page est d'ores et déjà pris en charge par l'Institut français du Gabon.
- 5. De réaliser une campagne d'affichage numérique au sein de dispositifs installés dans les rues de Libreville, ainsi qu'une campagne de distribution de flyers** très ponctuelle et ciblée dans les lieux de passage (La Baie des Rois, l'IFG, le Musée National, l'ENAM, SING, partenaires du projet, commerces locaux, écoles, associations, festivals...) réservée à la programmation

complète ou un évènement important et d'ampleur à venir. L'opérateur devra utiliser le budget dédié afin de gérer l'ensemble des prestations : production des flyers, impressions, abonnements, panneaux publicitaires... Ces campagnes permettront de faire résonner le lieu dans la ville et de toucher un public local, notamment nos cibles principales, à savoir les femmes, les enfants, les publics les moins familiers de la culture.

6. **De développer des objets de types goodies** avec l'identité visuelle de la résidence. Par exemple, des tasses, des carnets, des tote bags... La préservation de l'environnement devra être prise en compte dans le choix des supports.
7. **D'assurer la coordination des relations presse et influenceurs**, en lien étroit avec l'Ambassade au Gabon, l'Institut français du Gabon et l'AMO. Seront ciblés au quotidien les médias art et culture, de la presse généraliste, des rédactions TV, radio, comme du web, ainsi que les influenceurs, de façon méthodique et organisée. Au-delà des journalistes traditionnels, une stratégie d'influence devra être mise en place par l'opérateur. L'opérateur devra identifier les bons ambassadeurs et influenceurs numériques locaux, relais essentiels pour assurer une diffusion la plus diversifiée possible, tant au niveau des zones géographiques que des publics touchés. Il sera intéressant de collaborer avec des "ambassadeurs", c'est-à-dire des artistes, des influenceurs, des directeurs d'institutions, des critiques d'art, impliqués dans le projet pour promouvoir le projet sur leurs réseaux sociaux et groupes de diffusion.

Mission 3 : Commande de 6 témoignages de personnalités du monde de l'art contemporain. Ces témoignages devront faire l'objet d'une mise en forme écrite, photo et vidéo pour être utilisés ensuite dans un livret, les réseaux sociaux voire un futur catalogue.

Mission 4 : Organiser la logistique du voyage de presse. Le prestataire aura la charge de l'organisation logistique du voyage de presse (billet d'avion, visa, hébergement, déplacements etc.) et de s'assurer de la présence des médias locaux sur un budget dédié. Une agence de presse internationale spécialisée dans l'art et la culture sélectionnée par l'AMO sera par ailleurs missionnée pour sélectionner des journalistes internationaux et rédiger le communiqué et dossier de presse du voyage.

NB : L'identité graphique / visuelle est réalisée par une agence spécialisée (Loïc ALTABER) avec laquelle l'opérateur devra travailler pour toutes les mises en page des différents outils de communication.

De façon générale, le prestataire devra :

- Collaborer avec l'équipe du projet et apporter son soutien plein et entier à celui-ci.
- Être présent au quotidien sur le lieu de la résidence artistique et pendant toute sa durée, soit 20 mai au 14 juillet.
- Réaliser un reporting technique et financier hebdomadaire des actions menées.
- Rédiger un rapport final qui décrit l'ensemble des éléments de communication.
- Le prestataire devra être en mesure de mobiliser à minima : 1 responsable coordination et animation des réseaux sociaux et 1 responsable production de contenus.

4. Les résultats minimums attendus

- Accompagner la visibilité des résidents et des intervenants par une couverture médias régulière et en organisant au moins un voyage de presse à Libreville à destination d'au minimum 5 médias régionaux et internationaux et en diffusant les informations sur les créateurs via un site internet dédié et au moins 2 réseaux sociaux.

- ⇒ A l'issue du projet, le résident et l'intervenant ont bénéficié d'au moins 2 publications sur les réseaux sociaux et d'une page dédiée sur le site internet du projet.
 - ⇒ A l'issue du projet au moins 90% des résidents peuvent affirmer que la visibilité de leur travail (en ligne, dans les médias, sur les réseaux sociaux) a augmenté.
 - ⇒ À court terme : en fin de projet, 5 résidents ont vu leur travail identifié à l'international et 90% d'entre eux estiment se sentir plus intégrés au réseau artistique local et international.
 - ⇒ À moyen terme : 6 mois après, 30% des artistes considèrent que le développement de leur visibilité en ligne, dans la presse et auprès des réseaux professionnels internationaux leur a permis d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles et, 12 mois après, 50% d'entre eux le considèrent.
- **Promouvoir et diffuser le modèle de la résidence artistique et des réflexions qui en seront issues.** Cette diffusion des idées sera réalisée au travers de la publication de vidéos, de photos et de textes (essais et témoignages) dont 6 au moins seront commandés à 6 contributeurs de haut-niveau et seront publiés sur le site internet dédié du projet. Ils seront relayés sur les réseaux sociaux, dans le livret final de résidence et auprès de la presse.
 - ⇒ À l'issue du projet, la totalité des textes commandés ont été mis en ligne sur le site internet dédié au projet. Les réseaux sociaux et la presse s'en font les échos.
 - ⇒ En fin de projet, les idées clés du modèle culturel et artistique de la résidence artistique ont été formalisées dans des textes accessibles à tous les bénéficiaires directs et indirects du FEF et ont été relayées par au moins 10 articles de la presse régionale et internationale.

5. Durée et format de la mission de prestation

Le contrat de prestation de services débutera le 18 avril 2024, ou au plus tard à la date de signature du contrat, et prendra fin au 30 septembre 2024. Les dates sont indicatives et peuvent être modifiées selon impératifs.

La prestation sera répartie en 4 phases, dont la majeure partie se concentrera entre le 17 avril au 30 septembre 2024.

18 avril au 15 mai : phase préparatoire

- Validation du calendrier de communication.
- Lancement des premiers éléments d'annonce.

20 mai au 23 juin : présence des artistes en résidence

- Communication régulière avec présence quotidienne.
- Production de contenu.
- Suivi logistique du voyage de presse pour tous les journalistes et mobilisation de journalistes nationaux et régionaux.

24 juin au 14 juillet : ouverture au grand public

- Communication régulière avec présence systématique lors des événements et visites.
- Production de contenu et notamment du livret final de résidence.

15 juillet au 30 septembre 2024 : post résidence

- Rédaction du rapport final des actions menées pendant la résidence.
- Poursuivre l'animation des réseaux sociaux et de la page web en les nourrissant de retour sur images de la résidence et de l'actualité des artistes, des intervenants et des actualités de la

biennale de Sao Tome et de façon général des foires d'art contemporain ou des appels à résidence à venir et pouvant intéresser le milieu artistique.

6. Modalités de paiement

Le règlement de la prestation sera effectué, par virement bancaire, conformément au devis fourni par le prestataire. Le règlement sera opéré en plusieurs tranches, service-fait sur présentation des factures en bonne et due forme et de livrables attestant le service-fait.

7. Profil du prestataire

Les experts missionnés par le prestataire devront présenter les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un intérêt et des connaissances dans les arts, les productions culturelles et les résidences artistiques.
- Avoir de l'expérience dans la communication culturelle dans la région et à l'international.
- Avoir de l'expérience dans la production de contenu audiovisuel et photographique innovant
- Avoir d'excellentes compétences en communication sur les plans interpersonnel et interculturel.
- Avoir la capacité de s'adapter et de répondre rapidement et efficacement aux priorités changeantes.
- Être familier et informé des scènes artistiques et culturelles gabonaises et de leurs conventions.
- Être localisé à Libreville

8. Durée de la mission

La durée de la mission est de 5 mois et demi, avec un démarrage à la signature du contrat au plus tard. Elle se terminera au 30 septembre 2024 au plus tard.

9. Proposition financière

La proposition financière devra être la plus détaillée possible et indiquera :

- le coût journalier d'expertise intégrant l'ensemble des coûts (homme-jour) (mission1)
- le coût unitaire et détaillé des actions de communication menées (mission 2, 3 et 4) éventuellement devis de prestataires à l'appui et distinguant clairement les frais de gestion.
- le coût global de la mission de prestation

La proposition financière ne pourra pas excéder le montant de 75 375€ soit **49 442 758 Fcfa TTC** sur la durée totale de la mission et devra être répartie de la façon suivante, sans aucune possibilité de fongibilité :

- Budget TTC dédié à la mise en à disposition d'une équipe d'experts (mission 1) : ne pourra excéder 2 951 806 Fcfa (soit 4 500€), frais de gestion compris.
- Budget TTC dédié à la mise en œuvre opérationnelle de la communication (mission 2) : ne pourra excéder 32 797 850 Fcfa (soit 50 000€), frais de gestion compris.
- Budget TTC dédié à recueillir et mettre en forme les témoignages (mission 3) : ne pourra excéder 3 279 785 Fcfa (soit 5 000€), frais de gestion compris.

- Budget TTC dédié à la mise en œuvre opérationnelle du voyage de presse (mission 4) : ne pourra excéder 10 413 317 Fcfa (soit 15 875€), frais de gestion compris.

Les budgets dédiés transiteront et seront mis en œuvre par le prestataire.

10. Analyse de l'offre

L'offre sera analysée au regard des critères suivants :

- Qualité et pertinence de la proposition d'intervention au regard des objectifs attendus : 60%
- Compréhension de la mission : 20%
- Pertinence de la proposition financière : 20%

L'ambassade de France au Gabon se réserve le droit de :

- Déclarer la consultation sans suite ;
- Négocier avec un ou deux candidats mieux-disants ;
- Demander des renseignements complémentaires qui devront être fournis dans les 48h00 sous format électronique.

Les candidats devront être immédiatement disponibles pour réaliser la mission à signature du contrat.

11. Envoi de candidature

Le dossier de candidature des prestataires intéressés par la présente mission devra obligatoirement comporter les six éléments suivants :

1. Une présentation du prestataire et des projets similaires sur lesquels il a eu à travailler ;
2. Un curriculum vitae des experts proposés sous format PDF nommé « Prénom NOM –CV » d'une page maximum, ainsi qu'une copie des diplômes mentionnés dans le CV, certificats d'employeurs ou copies signées des contrats de consultance ou de travail attestant de l'expérience professionnelle ;
3. Une proposition technique et méthodologique détaillée ;
4. Une proposition financière détaillée, sur la base du modèle proposé précisant au maximum les prestations (prix unitaire, quantité, frais de gestion) ;
5. Un document attestant du statut juridique du prestataire ;
6. Un RIB.

Le dossier de candidature complet, sous format électronique, devra parvenir **au plus tard le 17 avril 2024 (00h00 Libreville)**, à l'adresse suivante : edwige.sauzon-bouit@institutfrancais-gabon.com, copie audrey.ebibie@diplomatie.gouv.fr

Les soumissions reçues après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus ne seront pas considérées.

Un mail de confirmation sera envoyé à chaque réception de candidature. A l'issue de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le ou les deux premiers soumissionnaires les mieux disant.

Pour tout complément d'information, veuillez prendre attache avec Edwige SAUZON-BOUIT, Directrice déléguée de l'Institut français du Gabon et attachée culturelle à l'ambassade de France de Gabon par mail : edwige.sauzon-bouit@institutfrancais-gabon.com

ANNEXE 1 MODELE DE PROPOSITION FINANCIERE

Client : Ambassade de France au Gabon

Objet : Offre financière pour une prestation de communication en vue de l'ouverture d'un lieu de résidence de création contemporaine et de réflexion à Libreville.

Désignation	Coût unitaire en Fcfa	Quantité	Total en Fcfa
Mission 1 - Mettre à disposition en régie et au sein du lieu de résidence d'une équipe de communication			2 951 806 (<i>attention l'enveloppe dédiée est calculée TTC, il conviendra d'en indiquer ici le montant HT</i>)
Responsable coordination et animation des réseaux sociaux et	XXXX	X jours/homme	
Responsable production de contenus	XXXX	X jours/homme	
Mission 2 – Mise en œuvre opérationnelle de la communication			32 797 850 (<i>attention l'enveloppe dédiée est calculée TTC, il conviendra d'en indiquer ici le montant HT</i>)
Action 1 : XXX	XXXX	1	
Action 2 : XXX	XXXX	1	
Frais de gestion administrative des actions	XXXX	X%	
Etc...			
Etc...			
TOTAL HT			XXXX
CSS			XXXX
TVA			XXXX
TOTAL TTC			49 442 758